



WORLD
DIAMOND
COUNCIL

PRESS RELEASE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONTACT

communications@worlddiamondcouncil.org

+972 52 280 2322

Le WDC continue à plaider en faveur d'un élargissement du périmètre du Processus Kimberley



Stéphane Fischler, Président du WDC, lors de la session d'ouverture de la Réunion plénière 2019 du Processus de Kimberley de New Delhi, en Inde, le 18 novembre dernier.

Malgré les progrès réalisés grâce aux programmes de renforcement des capacités du secteur minier artisanal et l'approche du PK à l'égard des exportations de République centrafricaine, le WDC continuera à plaider en faveur d'un élargissement du périmètre du Processus de Kimberley. Cet engagement fait suite à une impossibilité de parvenir à un consensus lors de la Réunion plénière PK.

NEW DELHI, INDE : 22 NOVEMBRE 2019 – Le Conseil mondial du diamant (WDC) a réitéré son engagement à promouvoir le changement suite à l'incapacité des représentants gouvernementaux à trouver un consensus sur un élargissement du périmètre du Processus de Kimberley (PK) durant la Réunion plénière PK 2019, organisée dans la capitale indienne.

« Même si le Système de Certification du Processus de Kimberley (SCPK) joue toujours un rôle majeur, l'incapacité des politiques à atteindre un consensus a été une occasion ratée d'améliorer l'efficacité de cette pierre angulaire d'intégrité dans l'industrie du diamant. Le SCPK s'est avéré absolument essentiel pour maintenir la paix dans les pays producteurs grâce à une plus grande traçabilité du commerce des diamants bruts, et nous devons redoubler d'efforts pour en renforcer l'impact », a déclaré Stéphane Fischler, Président du WDC. « Environ 95 % des diamants bruts produits par valeur sont extraits par une poignée de grandes sociétés minières industrialisées, qui ont pratiquement toutes mis en œuvre des systèmes de conformité dépassant le cadre du SCPK. Tous exigent le respect du Système de Garanties du WDC, renforcé en 2018. »

Comme le souligne le document principal du KP, le Système de Garanties est destiné à faciliter une traçabilité complète des transactions de diamants par les autorités gouvernementales. Cet objectif est atteint en obligeant tous les vendeurs B2B de diamants bruts, de diamants polis et de bijoux en diamant d'intégrer une déclaration sur la facture ou le confié indiquant que les marchandises sont vendues conformément au Système de certification du Processus de Kimberley. Autre point important, le Système de Garanties mis à jour, également approuvé par cette session du PK, dépasse largement le SCPK, puisqu'il comprend un engagement de la part des entreprises à adhérer aux Directives du WDC, qui font expressément référence aux conventions internationales relatives aux droits de l'homme et du travail, à la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent (AML).

« Même si nous avons largement œuvré en faveur d'un élargissement du périmètre du PK, nous avons également consolidé le Système de Garanties, un outil puissant déjà appliqué par l'industrie afin de gagner la confiance des consommateurs tant au sein du PK que de façon indépendante », poursuit M. Fischler.

Durant la conférence de New Delhi, suite à une proposition de la délégation américaine, la Plénière PK a convenu de restructurer le cadre opérationnel créé pour la République centrafricaine, tout en maintenant l'étroite surveillance des exportations actuelle.

« Nous soutenons les objectifs de ce changement de politique », a affirmé Stéphane Fischler, « qui vise à encourager une hausse des exportations légales depuis la République centrafricaine, mais aussi à optimiser l'efficacité du système. Puisque ce processus permettra de transférer une partie de la charge de contrôle de provenance des marchandises aux importateurs établis dans les centres de négoce, nous publierons prochainement pour l'industrie des directives à ce sujet. »

À l'occasion de la Plénière, le WDC a exprimé son soutien aux nouveaux projets de développement communautaire liés au PK. D'après lui, il s'agit là de formidables exemples démontrant la capacité de l'organisation à aller au-delà de son mandat initial, essentiellement comme mécanisme de prévention, mais également pour faciliter la reconstruction et le renouvellement dans des pays ayant été touchés par des conflits ou qui le sont encore.

Parmi ces programmes, on peut citer l'« Union du fleuve Mano », financée par l'UE et l'Allemagne, qui soutient la mise en œuvre du SCPK en Côte d'Ivoire, en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, empêchant ainsi la contrebande transfrontalière et favorisant le développement de compétences au sein des communautés minières artisanales. La même approche régionale est actuellement envisagée pour les pays d'Afrique centrale. Une autre

initiative concerne le projet de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), baptisé « Droits de propriété et Artisanat minier (AMPR) », qui traite des défis en matière de développement dans le secteur de l'exploitation minière artisanale et à petite échelle (ASM) en République centrafricaine, et qui améliore également la conformité aux exigences du SCPK.

« Ces programmes nationaux ou régionaux innovants viennent compléter un nombre croissant de projets populaires de développement des capacités actuellement menés par l'industrie, notamment les sociétés et organisations membres du CDM », a expliqué M. Fischler. « Le PK ne doit pas uniquement être jugé sur ce qu'il permet d'éviter, mais aussi sur ce qu'il permet de mettre en œuvre. L'établissement de la paix et l'édification de la nation font tous deux partie intégrante de son héritage, et il est essentiel qu'il exploite tous les moyens à sa disposition pour atteindre ces objectifs. »

À propos du Conseil mondial du diamant

Le Conseil mondial du diamant (CMD) est une organisation industrielle dont la mission vise à empêcher l'entrée de diamants de guerre dans la chaîne d'approvisionnement internationale et à préserver la valeur des diamants naturels. Créée en 2000, elle est la seule organisation au sein de laquelle le commerce du diamant est représenté totalement, du producteur au détaillant. Elle se compose des entreprises commerciales, des organismes à but non lucratif et des sociétés individuelles les plus influents du secteur d'aujourd'hui. Le CMD est le porte-parole de l'industrie internationale du diamant au sein d'une collaboration tripartite avec les gouvernements et la société civile, baptisée « Processus de Kimberley » (PK). Le PK permet de sécuriser et de gérer les processus de surveillance ayant pratiquement éradiqué le commerce des diamants de la guerre. Il garantit ainsi que l'approvisionnement mondial de diamants provient de pays non touchés par des conflits. Visitez le site www.worlddiamondcouncil.org pour en savoir plus.